



Édito de la Présidente

Chers lecteurs, chères lectrices,
Les premiers mois de 2026 ont été particulièrement riches pour notre association. Ils témoignent d'une dynamique collective forte et d'une volonté affirmée de continuer à faire évoluer nos pratiques pour mieux répondre aux attentes et aux besoins des personnes que nous accompagnons.

Parmi les temps forts de ce début d'année, le déploiement très opérationnel du **Pacte Handigaillard** marque une étape importante. Cette expérimentation s'adresse à des personnes en situation de handicap éloignées de l'emploi mais qui expriment un véritable désir d'activité professionnelle. Elle repose sur une approche concrète, partenariale et centrée sur les capacités et les aspirations des personnes. Les premiers retours confirment tout l'intérêt de cette démarche, qui redonne des perspectives et valorise les compétences de chacun.

Dans le même esprit d'ouverture et d'accès aux droits, notre association a répondu à l'appel à projets lancé par le Conseil départemental visant à **soutenir et améliorer la connaissance des droits des proches aidants**. Ce projet a été retenu et permettra notamment le déploiement des ateliers « **Escales** », présentés plus loin dans ce numéro d'APAJH Info. Ces temps d'échanges et d'information ont vocation à renforcer l'autonomie des personnes accompagnées et de leurs proches, en facilitant la compréhension des dispositifs et des droits existants.

Enfin, ce début d'année est également marqué par une **forte mobilisation autour de la transformation de l'offre secteur enfant**. Cette évolution constitue un moment charnière dans notre manière de penser et d'organiser l'accompagnement. Dans le sillage de la réforme SERAFIN-PH, nous entrons progressivement dans une logique nouvelle : moins centrée sur des autorisations par type de handicap et davantage structurée autour de secteurs populationnels et de parcours. Cette transformation nous invite à repenser nos organisations, à renforcer la coopération entre dispositifs et à construire des réponses toujours plus personnalisées.

Dans ce contexte, nous serons particulièrement attentifs à ce que ces évolutions prennent pleinement en compte les besoins réels des personnes accompagnées et contribuent concrètement à améliorer la qualité de leur accompagnement.

Ces évolutions sont exigeantes, mais elles portent une ambition claire : permettre à chaque personne de trouver sa place dans la société, avec un accompagnement souple, adapté et respectueux de son projet de vie.

C'est collectivement que nous continuerons à faire avancer l'inclusion et l'effectivité des droits.



Martine BARRAIDE
Présidente APAJH CORRÈZE

La Communication Alternative et Améliorée, un levier essentiel pour l'autodétermination

La communication est au cœur de la vie humaine. Elle permet d'exprimer ses besoins, ses émotions, ses choix et de participer pleinement à la société. Pourtant, certaines personnes rencontrent des difficultés importantes pour communiquer par la parole. Dans ce contexte, la **Communication Alternative et Améliorée (CAA)** constitue un outil essentiel pour favoriser l'expression et la compréhension.

Qu'est-ce que la Communication Alternative et Améliorée ?

La Communication Alternative et Améliorée, souvent appelée CAA, regroupe l'ensemble des méthodes, outils et stratégies qui permettent de soutenir ou de remplacer la communication orale lorsqu'elle est absente, limitée ou difficile.

La CAA peut prendre différentes formes :

- les pictogrammes
- les tableaux de communication
- les gestes ou signes
- les supports visuels
- les applications numériques ou synthèses vocales

Ces moyens permettent aux personnes ayant des difficultés de communication de comprendre leur environnement et d'exprimer leurs besoins, leurs envies et leurs émotions.

Un outil au service de la compréhension

L'un des premiers apports de la CAA est d'améliorer la compréhension. Les supports visuels permettent de rendre l'information plus accessible, plus concrète et plus structurée.

La Communication Alternative et Améliorée, un levier essentiel pour l'autodétermination

Ils peuvent par exemple aider à :

- comprendre une consigne
- anticiper les étapes d'une activité
- se repérer dans le temps
- réduire l'anxiété liée à l'incertitude

En facilitant la compréhension, la CAA contribue à sécuriser la personne et à favoriser sa participation dans la vie quotidienne.

Favoriser l'expression des besoins

La CAA offre également des moyens concrets pour **exprimer ses besoins et ses choix**. Lorsqu'une personne ne peut pas utiliser la parole efficacement, l'absence de moyens alternatifs peut entraîner frustration, incompréhension ou comportements difficiles.

Grâce à la CAA, la personne peut par exemple :

- demander de l'aide
- faire un choix
- exprimer une émotion
- refuser une activité
- partager une expérience

Elle retrouve ainsi une **capacité d'agir sur son environnement**.

Un facteur clé de l'autodétermination

L'autodétermination correspond à la capacité d'une personne à faire ses propres choix et à prendre des décisions concernant sa vie.

Pour pouvoir choisir, il faut pouvoir comprendre les options et exprimer ses préférences. La CAA joue donc un rôle fondamental dans ce processus.

La Communication Alternative et Améliorée, un levier essentiel pour l'autodétermination

En donnant accès à la communication, elle permet à la personne de :

- participer aux décisions qui la concernent
- exprimer ses goûts et ses préférences
- défendre ses besoins
- être actrice de sa propre vie

La communication devient alors un véritable outil d'inclusion et de pouvoir d'agir.

Une responsabilité collective

La mise en place de la CAA ne repose pas uniquement sur la personne concernée. Elle implique également l'engagement des professionnels, des familles et de l'environnement social.

Pour être efficace, la CAA doit :

- être utilisée de manière régulière
- être intégrée dans les situations du quotidien
- être comprise et utilisée par l'entourage

Il s'agit donc d'un **travail collectif**, qui demande de la formation, de la sensibilisation et une adaptation continue.

En conclusion, l'APAJH 19 en collaboration avec l'APAJH 23 et les ADAPEI du 19 et 23 ont répondu à un appel à projet sur la CAA relatif à la mise en place d'une **mission d'expertise et d'information en Communication Alternative et Améliorée (CAA) couvrant les départements de la Corrèze et de la Creuse**. Nous sommes convaincus que la CAA est plus qu'un simple outil, et représente un droit fondamental à communiquer, à être compris et à participer à la vie sociale. En facilitant la compréhension et l'expression, la CAA permet aux personnes en difficulté de communication de retrouver une place active dans leur environnement. Elle est ainsi un levier majeur pour **l'autonomie, la participation et l'autodétermination**.

La Communication Alternative et Améliorée, un levier essentiel pour l'autodétermination



L'accès à un mode de communication adapté à la personne est un **DROIT HUMAIN FONDAMENTAL**. Il permet de remettre l'individu à sa place de communicant, à lui signifier qu'il a le droit de :

- Participer
- Agir sur son environnement

En l'absence de moyen de communication, les personnes peuvent avoir le sentiment d'être écartées de décisions importantes concernant leur propre vie (auto détermination) et sont dans l'incapacité de montrer ce qu'elles savent ou peuvent apprendre.

Témoignage de Mireille QUENIN-GALTIÉ
Orthophoniste du SESSAD

La vie de l'ESAT



C'est une belle histoire de persévérance et de passion qui prend vie cette année à l'APAJH Corrèze. Guillaume — travailleur accompagné par l'ESAT — s'apprête à vivre une expérience unique à savoir, un stage de quatre semaines au sein de l'entreprise BRETALG, à Roscoff dans le Finistère, productrice d'algues alimentaires.

Depuis longtemps, Guillaume nourrissait le rêve de découvrir le fonctionnement de cette entreprise bretonne renommée dans son domaine. Grâce à son sérieux, son engagement au travail et l'appui de l'équipe encadrante, ce projet devient enfin réalité. Ce stage constitue une belle opportunité d'élargir ses compétences, de découvrir de nouvelles méthodes de travail et d'échanger avec des professionnels d'une autre région.

Durant cette expérience, Guillaume sera hébergé à l'ESAT Les Genêts d'Or à Saint-Pol-de-Léon. Cette solution d'accueil permettra un accompagnement adapté et bienveillant, assurant à notre stagiaire un cadre de vie serein et convivial tout au long de son séjour.

Pour l'équipe de l'ESAT APAJH Corrèze, cette démarche marque une véritable ouverture vers l'extérieur et illustre la volonté de soutenir les projets personnels et professionnels de chaque travailleur. Ce stage, au-delà de la formation, symbolise avant tout la concrétisation d'un rêve né de la motivation et de la confiance partagée.

La vie de l'ESAT

Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, nous croisons les doigts pour que ce stage débouche sur une embauche, comme évoqué avec l'entreprise BRETALG. Un grand merci à Elsa et Alexandre de BRETALG pour leur accueil, leur disponibilité et la confiance accordée à notre travailleur. Leur soutien rend cette belle aventure possible. Et l'élan continue, un autre Guillaume se prépare prochainement à visiter deux ESAT à Montélimar, première étape dans la construction de son propre projet professionnel. Une belle dynamique d'ouverture et de mobilité pour nos travailleurs de l'ESAT APAJH Corrèze. Toute l'équipe souhaite à nos deux Guillaume de vivre des séjours riches en apprentissages et en belles rencontres.



La vie du DAPPV

Un nouveau souffle pour les aidants en Corrèze

L'APAJH Corrèze et son dispositif DAPPV lancent une initiative innovante pour soutenir les 22 800 aidants du département. Baptisé "**Les Esc'Apajh**", ce cycle d'ateliers propose des solutions concrètes pour éviter l'épuisement et sécuriser le parcours de vie des familles.

Face à un contexte démographique marqué par le vieillissement et une vulnérabilité croissante, l'APAJH Corrèze a choisi d'agir. Parce qu'un aidant qui s'épuise, c'est tout l'équilibre de la personne accompagnée qui est fragilisé, le projet Esc'APAJH voit le jour pour offrir un double bénéfice : du répit et des solutions.

Un rendez-vous mensuel thématique

Dès le lancement, les **Esc'APAJH** s'installeront dans le paysage corrézien avec un rythme régulier d'un atelier par mois. Chaque session sera consacrée à une thématique spécifique (scolarité, accès aux droits, emploi, loisirs, vie affective, etc.) et sera animée par un partenaire expert du territoire.

L'objectif simple est de ne plus laisser l'aidant seul face à ses questions, mais lui apporter des pistes d'exploration directes et des contacts clés.

Une participation sans barrière

Consciente des contraintes de déplacement ou d'emploi du temps des familles, l'APAJH propose un format hybride inédit.

- En présentiel au sein des locaux de l'APAJH, pour favoriser l'échange humain. L'accueil se fait sur inscription préalable pour garantir une qualité d'écoute optimale.
- En digital pour ceux qui ne peuvent se déplacer, l'atelier sera diffusé en Live sur la chaîne YouTube de l'APAJH CORRÈZE.

<https://www.youtube.com/@apajhcorreze>

Le plus c'est L'INTERACTIVITÉ

Que vous soyez dans la salle ou derrière votre écran, vous pourrez poser vos questions en direct et interagir avec les intervenants.

Sécuriser les parcours de demain

Si ce projet débute par un soutien aux parents d'enfants en situation de handicap, il a vocation à s'élargir rapidement aux jeunes aidants et aux aidants de parents âgés. En créant ce pont entre les familles et les partenaires, l'APAJH réaffirme son engagement de **transformer le quotidien des aidants pour garantir un droit à l'avenir pour tous.**

La vie du DAPPV



ESC'APAJH

Dispositif
d'Appui aux Projets
et Parcours de Vie

PARCE QUE
VOTRE
parcours d'aidant
COMPTE AUSSI

04 avril 2026


EN SAVOIR PLUS SUR L'AUTISME

Les ESC'APAJH

**ESCALE DU 30 AVRIL 2026
AVEC SOLEIL CORREZIEN
DE 13H30 À 15H30**

**25 places disponibles sur réservations
à l'adresse mail suivante : apv@apajh19.org**

 1 rue Alfred Deshors 19100 Brive -La -Gaillarde

 05.55.17.90.28

cnsa
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

 **APAJH**
Corrèze
au service de la personne en situation de handicap

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

LA VIE DE LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Réunion Territoriale CRFH Sécuriser les Parcours de Formation

Le 19 mars dernier, le CFPPA de la Corrèze à Voutezac a accueilli une rencontre territoriale majeure organisée par le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH).

La Plateforme **Emploi Accompagné Corrèze** et le **Dispositif d'Appui aux Projets et Parcours de Vie** ont participé à cette journée, autour de la sécurisation des parcours de formation des apprenants en situation de handicap.

L'objectif est de fédérer les acteurs locaux pour sécuriser le parcours des apprenants en situation de handicap.

Une synergie d'acteurs locaux

Qu'il s'agisse de l'Agefiph, de France Travail, de Cap Emploi 19 ou de l'OPCO de Proximité, tous ont répondu présent pour animer un parcours participatif visant à lever les freins rencontrés par les stagiaires. La présence de référents handicap issus de structures variées (UIMM, AFTRAL, AFPA) a permis de confronter les pratiques et d'enrichir les solutions d'accompagnement.



LA VIE DE LA PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Le témoignage comme preuve de réussite

Le moment fort de la rencontre a sans doute été les témoignages croisés entre anciens stagiaires et professionnels.

- Sonya, ancienne stagiaire à l'AFPA de Brive désormais titrée en cuisine, a partagé son expérience aux côtés de sa conseillère en emploi accompagné de l'APAJH Corrèze et de son formateur.
- Corentin, aujourd'hui conducteur de transport routier, a également illustré son parcours de réussite soutenu par l'AFTRAL, la Mission Locale de Brive et les appuis spécifiques d'Envergure Sud-Ouest.



"Ces échanges permettent de passer de la théorie à la pratique, en montrant que l'adaptation des parcours n'est pas seulement un droit, mais une réalité concrète qui mène au succès"



Parole d'un participant

SUIVEZ NOUS SUR



Instagram
apajhcorreze



Notre page FACEBOOK
Apajh 19



Linkedin
Apajh Corrèze